



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121720

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les maisons de l'emploi, quant à leur existence et aux futurs projets de créations de ces structures. En effet, depuis quelques mois, les villes qui consacrent une part importante de leur action municipale aux problèmes d'emploi sont contactées par les autorités préfectorales, pour créer dans leur secteur une maison de l'emploi. Cette incitation préfectorale ne paraît guère suffisante, pour convaincre de l'utilité de ces créations, notamment quant à la complémentarité de ces structures avec les missions locales pour l'emploi et au problème du coût de ces créations. Il paraît donc nécessaire de mieux démontrer l'intérêt de ces structures en présentant les maisons de l'emploi déjà mises en place et en marche ; en assurant la labellisation et l'homologation rapides de projets finalisés de maisons de l'emploi et en développant une action de présentation de ces nouvelles structures devant les élus intéressés. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre à ces suggestions de promotion des maisons de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121720

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3242